

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités

Direction des canaux de Bretagne

Service valorisation touristique et développement durable

Personne chargée du dossier : Annaïg LE BRUN

Fonction : Instructrice du domaine public fluvial

Tél. : 02 98 34 92 50

Courriel : canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ Référence à rappeler dans toutes vos correspondances

N° : 2025-SEVAD-CH-OC037bis

Rennes, le 5 janvier 2026

Objet : Fermeture accès quai

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques ;

VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à la Cheffe du Service Valorisation touristique et Développement durable;

VU la demande de Monsieur Yves Tanguy,

Considérant que des manœuvres de grutage du bateau Audiernais, bief de Guilly Glaz, doivent être réalisées les 13 et 14 janvier 2026;

Considérant que ces manœuvres sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers ;

Arrête :

Article 1 - Prescription

L'accès au quai Louis Hais zone 1, bief de Guilly Glaz sur la commune de Port Launay, est interdit à tous les usagers.

Du 12 janvier à 17h00 au 14 janvier 2026 18h00

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place en régie.

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de Port Launay.

Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service Valorisation touristique

et Développement durable

VERONIQUE VÉRON

CANAUX-SEVAD-RESPONSABLE

6 janv. 2026



Véronique VÉRON

RÉGION BRETAGNE

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | www.bretagne.bzh

twitter.com/regionbretagne

RANNVRO BREIZH

283 bali ar Jeneral Patton – CS 21101 – 35 711 Roazhon cedex 7
Pgz : 02 99 27 10 10 | www.breizh.bzh

facebook.com/regionbretagne.bzh

Adresser toute correspondance sous forme impersonnelle à Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne.

SIRET : 233 500 016 00040 • TVA intracommunautaire : FR10 233 500 016

Fermeture accès pour opération de grutage bateau
Quai Louis Hais - Bief 237 Guilly Glaz – PORT LAUNAY

↔ Stationnement bateaux interdit

Zone réservée aux engins de levage

